Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 5

Artikel: Lausanne, le 30 janvier 1875
Autor: R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183181

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Treizième année. N° 5. Samedi 30 Janvier 1875.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 30 janvier 1875.

On nous écrit de La Vallée :

Il est des épisodes qui, tout saugrenus qu'ils puissent paraître, n'ont cependant pas moins leur mérite; le suivant est de ce nombre. Je vous le donne tel que on le raconte dans la contrée, tel que la tradition nous l'a conservé. Il rappelle les mœurs d'un temps qui n'est plus, de ce bon vieux temps que nous jugeons parfois trop sévèrement, faute de le bien connaître.

La famille Rochat, aujourd'hui l'une des plus nombreuses du canton de Vaud, s'était établie à La Vallée de Joux, vers la fin du XVe siècle. Augmentée de plusieurs étrangers qui prirent leur nom, ils formèrent bientôt une petite colonie prospère. Dirigés par des chefs habiles et intelligents, ils avancèrent d'une manière très rapide les défrichements du lac Brenet et fondèrent le village des Charbonnières. Réunis, comme c'était l'usage, en une seule grande famille, ils pratiquaient sur une grande échelle l'élève du bétail. Ils allaient dans la plaine échanger le produit de leurs troupeaux contre de l'argent, chose très rare alors, surtout chez nos montagnards, et apportèrent ainsi dans cette contrée solitaire les premiers éléments du commerce. Cette prospérité naissante fit courir dans le pays divers bruits absurdes : les Rochat avaient fait un pacte avec le diable; ils fabriquaient de la fausse monnaie, etc.

Ce bruit était parvenu aux oreilles du châtelain des Clées, qui crut de son devoir de faire le voyage des Charbonnières, entouré de tout le prestige capable de rehausser sa dignité.

Arrivé là, il procéda à une minutieuse enquête, fureta partout, interrogea chacun ; tout fut en vain; et, ne pouvant découvrir ni diable ni faux monnayeur, il s'apprêtait à repartir lorsqu'un des chefs des Rochat, profondément vexé de la suspicion dont ils étaient l'objet, voulut donner au châtelain une leçon.

Il lui dit gravement et avec un air de mystère : « Votre Seigneurie n'a pas tout vu ! elle n'a pas été partout; si elle veut bien me faire la grâce de me suivre, elle sera satisfaite ! »

Le châtelain des Clées s'empressa d'accompagner l'obligeant montagnard dans une vaste étable où il s'attendait à assister à l'ouverture de quelque trappe secrète. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant Rochat s'approcher de sa plus grasse vache, et lui lever la queue en disant, dans le patois du pays :

Vouliai vô bin, monsu lou Tsatellan, bouta voutrou naz ique déso et vô érai la seurça de noûtra fortena.

La tradition n'a pas conservé le genre de grimace que fit le noble fonctionnaire des bourgeois de Berne; mais ce qui paraît suffisamment prouvé, c'est qu'il renonça pour toujours à la recherche des faux monnayeurs. R.

Genève, 20 janvier 1875.

Monsieur le rédacteur,

Peut-être accueillerez-vous cette petite anecdote. — Un honorable négociant de Genève, ayant plus d'appétit que de dévotion, possède une femme très dévote, mais par contre très avare. Celle-ci tourmentait son époux tous les dimanches pour le faire aller à la messe, ce qui n'amusait pas beaucoup ce brave homme, qui ne sachant trop comment faire pour se débarrasser de cette corvée, inventa le moyen suivant :

Au nouvel an, il se rend à l'église avec sa chère moitié, se place à côté d'elle très pieusement, et quand vient à passer la sœur quêteuse, il glisse une pièce de vingt francs dans l'assiette. Sa femme qui s'en aperçoit, reste anéantie en face d'une telle prodigalité. Au sortir de l'église, elle accable son époux de reproches sur sa folle générosité. « J'aime à croire, lui dit-elle, que ceci est une exception à l'occasion du nouvel an, et que cela n'arrivera plus !... »

— Ecoute, ma chère, répliqua le mari, je vais si rarement à la messe que je tiens à compenser ma négligence par de bonnes œuvres, aussi m'arrive-t-il quelquefois de donner quarante francs au lieu de vingt.

Grandes récriminations de la dame.

Le dimanche suivant, elle se leva tout doucement pour aller à la messe de six heures, en prenant toutes ses précautions pour ne pas réveiller son mari. A son retour, celui-ci lui demanda pourquoi elle était allée à l'église sans l'inviter à l'accompagner.

— Oh ! vois-tu, mon chéri, répondit-elle, j'ai réfléchi que tu avais tellement travaillé durant la se-